

## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

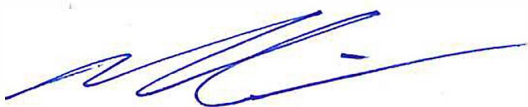
#### **Règlement 559-3 modifiant le règlement numéro 559 concernant les règles internes des commissions et comités du Conseil pour modifier leur composition**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 4 juillet 2022.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 6 juillet 2022.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*



Me Marc Giard, OMA